

L'édito du Président

Après l'euphorie des Jeux Olympiques, la France tombe à nouveau dans le pessimisme... Plus rien ne semble aller... Les politiques se sont étripés sur le budget 2025 et nous, les retraités, sommes traités de "nantis" !

Que serait aujourd'hui notre société sans le bénévolat, le plus souvent assuré par nous, retraités ? Que deviendraient les associations caritatives et les clubs de sport sans l'investissement incommensurable des retraités ?

Il y a tant de sujets de préoccupation, les guerres à nos portes et les menaces extérieures sur notre liberté... Pourquoi tant de haine ?

Ce numéro, je l'espère, vous apportera, à sa lecture, beaucoup d'espoir sur la camaraderie, la solidarité et la confiance qui existent entre nous, retraités, et bien sûr bénévoles.

2024 a été marquée par de bonnes nouvelles pour notre Fédération Régionale : nous avons franchi un nouveau cap avec plus de 300 adhérents et nos relations avec la C.E.B.F.C. ont été renforcées par la signature d'une Convention de partenariat. C'était notre souhait pour pérenniser nos accords oraux.

En ce début d'année, le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2025 !

Michel OUTREY

Président de la section régionale B.F.C. de la Fédération N^{ale} des Retraités Caisse d'Épargne



Manipulations

Ce terme plutôt banal recouvre diverses significations. J'en ai retenu une* pour illustrer cet article : *"Manœuvre occulte ou suspecte visant à fausser la réalité ou procédé par lequel on influence à son insu un individu, une collectivité, le plus souvent en recourant à des moyens de pression tels que les mass media"*. Cette pratique est "vieille comme le monde" (lequel, comme nous, n'est plus très jeune !) mais elle prend une dimension nouvelle et assez effrayante à l'aune des technologies, qui évoluent de façon exponentielle, et... des mentalités.

Notre quotidien regorge d'exemples dans de nombreux domaines et les humains, sur ce plan, ne manquent pas d'imagination ! Évidemment, ces agissements ne sont pas dénués d'arrière-pensées, c'est même ce qui motive ce type de démarche. Je n'en dresserai pas la liste, ce serait long, fastidieux et certainement incomplet. Je me concentrerai simplement sur trois aspects qui, me semble-t-il, relèvent de cette notion. Chacun d'eux, comme je l'ai envisagé un moment, aurait pu faire l'objet d'un article en soi mais la page suivante devrait suffire pour se faire une idée du sujet...

*Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

À lire dans ce n°

Page 2 : "Manipulations"

Page 3 : "Découverte" : La Planche des Belles Filles

Page 4 : "Culture, loisirs" : Mangas : kezako ? La seconde vie des livres

Page 5 : "Passion" : "Je fabrique du miel"

Page 6 : "Engagement" : CITOYEN 70

Page 7 : "Rendez-vous" : CHALON vous attend !

Page 8 : Rubriques diverses

Il est une pratique très ancienne dont l'origine se perd dans la nuit des temps, selon l'expression consacrée. Je veux parler, en effet, de **la rumeur**. Que de torts, de crimes, de destructions, de folie collective, de persécutions, etc. ont été commis sur la simple propagation de ces feux follets qui agitent ce qu'on appelle "l'opinion publique". Des accusations infondées, des affirmations invérifiables (parfois plus vraies que nature), des bruits qui courent (souvent de mauvais augure) colportés "sous le sceau du secret"... Qui y-a-t-il derrière ce murmure qui se répand à la vitesse de l'éclair ? Probablement un peu de tout : la haine, la peur, la jalousie, l'ignorance, la rancœur, que sais-je ? Mais soyons honnêtes : n'y avons-nous pas, nous aussi, contribué, à un moment ou un autre ? En toute bonne foi, d'ailleurs (ben voyons !). Et puis, avouons-le, nous sommes tous (plus ou moins) friands de ces "secrets". J'ai connu Pierre BÉRÉGOVOY quand je résidais encore à NEVERS. Que n'ai-je entendu sur la "vraie" cause de sa mort en 1993 ! Et, quelque temps plus tard, habitant DIJON, sur la prétendue relation extraconjugale (avec témoins à la clé !) entre le nouveau Maire et la compagne d'un futur Président de la République ! Pitoyable...

La rumeur trouve toujours preneur et il y a forcément un terreau pour la faire fructifier. N'utilise-t-on pas, d'ailleurs, cette expression stupide (et dangereuse) : *"// n'y a pas de fumée sans feu"* : un excellent carburant pour alimenter la rumeur. Chercher l'origine d'une rumeur est peine perdue, tout comme essayer de l'arrêter. Plus qu'un simple commérage, la rumeur est un poison qui gangrène insidieusement le corps social, un feu qui ne s'éteint jamais et que les vents mauvais de l'actualité peuvent raviver avec une puissance décuplée par les "incontournables" réseaux sociaux. La rumeur est une matière extrêmement inflammable à la merci de la moindre étincelle.

La deuxième forme de manipulation que je voudrais évoquer concerne **l'image**, au sens concret du terme. De tout temps et avec les moyens de l'époque, l'Homme a essayé, et même réussi à duper l'opinion publique (*bis*) en triturant des images dans un but précis, souvent inavouable (et inavoué). Cela a commencé bien avant les dictateurs des temps modernes qui, à l'instar de Staline, faisaient disparaître, non seulement physiquement mais aussi d'un coup de gomme (c'est... une image !), tel ou tel individu présent sur une photo pour qu'il ne reste plus trace de son existence. Nous pouvons nous-mêmes, d'un glissement de doigt sur notre smartphone, supprimer qui (ou ce que) l'on veut sur une photo. La technologie, appuyée par l'Intelligence Artificielle (la voilà !) a permis (exemple parmi tant

d'autres), lors de la dernière élection américaine, de diffuser sur le réseau social X (ex-Twitter) une vidéo truquée au profit de Donal TRUMP. Le "coupable" n'était autre qu'Elon MUSK, patron (notamment) dudit réseau et soutien financier majeur (120 millions de \$!) du Président élu. Les fameuses *fake news* (pardon pour cette banalité) envahissent nos écrans et lobotomisent nos cerveaux, et pas seulement ceux de nos jeunes (les échanges que j'ai avec des personnes de mon âge abusées par ce type de communications en sont une triste illustration). Je passe parfois beaucoup de temps pour vérifier ce que je reçois dans ma messagerie et le résultat est assez édifiant !



Le dernier aspect illustrant, pour moi, cette notion de manipulation est **la sémantique**. Cela ne vous aura pas échappé, nos modes d'expression évoluent. Indépendamment du vocabulaire, on assiste à une sorte de fragmentation, confiscation, communautarisation du langage. Si encore on "jouait sur les mots", mais la tendance me paraît plus grave. Pour certains "groupes de pression" (associatifs, corporatistes, lobbyistes de tous poils), notre langue est politique, patriarcale, sexiste, raciste, discriminatoire... et ils militent pour changer les mots, les expressions, la façon de rédiger (ah, l'écriture inclusive !). C'est le combat des fameux "wokistes", qui conduit, je le dis sans détour, à un travestissement de la réalité et, de façon sournoise, à une réécriture de l'Histoire. Une "petite musique" insidieuse véhiculant une idéologie totalitaire et dogmatique.

Même si je n'en ai choisi que trois, il existe évidemment bien d'autres formes de "manipulations". Face à ce qui s'apparente à de la désinformation, la vigilance, alliée au bon sens (denrée de plus en plus rare), peut permettre de ne pas tomber dans le piège. C'est un travail de chaque instant mais c'est, me semble-t-il, le prix à payer pour ne pas accepter ("gober") tout et n'importe quoi. En un mot, pour rester "libre"...

Roger CHÊNE

Michel OUTREY, notre Président régional n'a de cesse de promouvoir cette Haute-Saône où il réside et dont il est un peu le "porte-drapeau" dans ces pages. Il nous parle aujourd'hui d'un lieu dont le nom interpelle...

Comme l'indiquent les dépliants touristiques et sites Internet, la Planche des Belles Filles (sans trait d'union, pour éviter toute confusion avec les brus !) est nichée à 1148 m d'altitude, dans les Vosges Saônoises (département de la Haute-Saône), au cœur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Connue pour sa station de ski et, plus récemment, pour ses magnifiques arrivées du Tour de France, la Planche des Belles Filles doit son nom à un épisode datant de la Guerre de Trente Ans.

Comme c'est souvent le cas, en France comme ailleurs, derrière ce nom un peu troublant (voire émoustillant !), se cache une belle histoire.

Une légende (avec plusieurs variantes) raconte que, durant cette guerre, en 1635, les soldats suédois envahirent la région et plus particulièrement la vallée de PLANCHER-LES-MINES. Ces "sanguinaires soldats", après avoir tué tous les hommes, s'en prirent aux femmes et aux enfants. Quelle époque !

Inès, une splendide demoiselle, rassembla toutes les filles du village et, vêtues de leur robe blanche, elles partirent se retirer sur les hauteurs de la montagne voisine afin d'éviter ce tragique destin. Elles se réfugièrent sur le versant opposé de la montagne, près d'un petit étang protégé par une épaisse forêt, pensant se mettre ainsi en sécurité dans cet endroit peu accessible et bien caché. Des soldats repèrent des traces de pas dans la neige de la montagne et elles furent rattrapées. Que se passa-t-il alors ?



La statue, haute de plus de 4,5 m, réalisée par Jacques PISSENEM, sculpteur d'arbres, pour saluer l'arrivée d'une étape du Tour de France 2020.

Inès fut la première à se jeter dans l'eau glacée de l'étang et toutes les jeunes filles la suivirent, ne voulant pas tomber aux mains de ces barbares. Elles disparurent alors dans les profondeurs.

Le Chef suédois, dont le regard avait croisé celui de la belle Inès, fut très en colère et, de rage, avec son épée, il fendit en deux un rocher situé au bord de l'étang, puis il saisit un morceau de bois et y grava un hommage à la belle Inès dont il était tombé amoureux en un seul regard !

La légende raconte que, de cette planche, naquirent plusieurs fées que l'on peut voir par temps clair et qui rendraient visite aux maisons de cette vallée des Vosges Saônoises. C'est ainsi que ce sommet fut baptisé "La Planche des Belles Filles".

J'ai résidé quelques années au pied de la Planche des Belles Filles et cette légende m'interpellait... Cet étang existait-il réellement ? Par une journée ensoleillée, je décidai de chercher ce fameux étang. Tel un explorateur, je grimpai les quelques km pour atteindre le sommet. Et là...

Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir alors des panneaux "Planche des Belles Filles" ! Mon rêve s'envolait... Je suivis un petit sentier à flanc de montagne et là, quelle joie de passer sous d'immenses hêtres et sapins, me réjouissant d'effaroucher merles, grives et mésanges ! À travers les futaies, je devinais les villages d'AUXELLES-HAUT et LEPUIX-GY. Après une heure de marche, j'arrivai enfin au bord de ce fameux étang. Les hêtres majestueux se miraient dans l'eau limpide et tendaient leurs rameaux pour en caresser la surface. Je ne pus m'empêcher de penser avec émotion à la belle Inès !

Au-delà de cette légende, "la Planche", c'est aussi un superbe panorama pour découvrir la vallée du Rahin (rivière), le Bassin de Champagny (une retenue d'eau de 68 ha), BELFORT et l'Alsace. Par temps clair, on peut même apercevoir, au loin, les Alpes et le Mont Blanc !

On dit ici qu'il doit neiger six fois sur la Planche des Belles Filles avant que la neige n'arrive dans le village. Je n'ai jamais pu le constater. J'habitais à l'époque PLANCHER-BAS et tous les jours, en quittant ma maison, je jetais un œil sur "la Planche"... Si les rougeurs du matin commençaient à éclairer le sommet, la journée serait ensoleillée et si les nuages cachaient le sommet, j'étais sûr que la pluie allait arriver... Cela, je l'ai vérifié !

Au-delà de cette légende, il reste que la Haute-Saône regorge de lieux "magiques", souvent méconnus. Que nos lecteurs me pardonnent ce trait de chauvinisme mais on ne se refait pas ! Finalement, le mieux est encore de venir vous-même pour vous en rendre compte. Peut-être nous rencontrerons-nous, qui sait ?

Michel OUTREY

Faites-nous découvrir un lieu que vous aimez !



retraitecureuls@outlook.com

Le manga est aujourd'hui l'un des modes de lecture préférés des - 25 ans, bien loin des BD de notre enfance (Tintin, Les Pieds Nickelés, Le journal de Mickey ou Pif gadget). Maelle, 12 ans, la petite-fille de Joël MORIGOT, nous explique pourquoi.

Tu aimes beaucoup la lecture ?

Pour moi c'est un loisir, j'aime me plonger dans les aventures. Je préfère le livre, toucher le papier, tourner les pages... La liseuse, c'est pratique pour avoir une réserve de lecture...

Un jour, tu as découvert les mangas

Oui, on m'a offert un manga et cela m'a vraiment plu ! Depuis, c'est l'un de mes cadeaux préférés. J'aime aussi en parler avec mes camarades pour découvrir d'autres séries comme Les carnets de l'apothicaire, Dragon Ball, L'atelier des sorciers, Voyage d'une sorcière, et plein d'autres...

Un manga c'est une BD alors ?

Oui, mais les mangas sont souvent inspirés des romans, les dessins sont très beaux avec plein de détails, les personnages sont très expressifs. C'est original de lire à l'envers [les mangas se lisent de droite à gauche à partir de la dernière page - NDLR]. On peut lire un tome en très peu de temps, mais l'inconvénient c'est que les livres prennent beaucoup de place (on ne peut pas en emporter beaucoup en vacances !). Ce qui est marrant, c'est qu'il m'arrive parfois de commencer à lire un livre à l'envers. Ça m'emmêle un peu le cerveau ! et je me demande pourquoi je connais déjà la fin de l'histoire !

Le manga en quelques mots

il est fabriqué en format réduit, imprimé en noir et blanc pour réduire le coût, une histoire se déroule sur plusieurs dizaines de tomes, il y a beaucoup de visages en gros plan et d'onomatopées...

Roman ou manga ?

Il y a beaucoup de détails dans un roman et il faut au moins 12 mangas pour raconter deux romans. Si je lis la même histoire en roman et sur un manga, je suis souvent surprise car je n'imaginais pas les personnages et les situations comme ils sont représentés par les dessins. C'est vrai que le roman favorise l'imagination, mais dans un manga il y a beaucoup de rebondissements, de l'action, et c'est ce que j'aime !

Propos recueillis le 14/11/2024



Et si nous redonnions une seconde vie à nos livres ?

Dans le n° 15 des "Retraitécureuils" (juillet 2024), Michel OUTREY nous confiait être devenu un adepte de la "liseuse". Mais nous n'avons pas tous franchi le pas... Le livre papier a donc encore de l'avenir. Pour les lecteurs que nous sommes, et avec les années, se pose la question du "recyclage" : que faire de tous nos livres ? Les options sont nombreuses. La revente apparaît comme l'option privilégiée, majoritairement via des sites dédiés (Rakuten, Fnac, Cultura, Momox, Recyclivre, Gibert, Bourse aux livres...). La loi de l'offre et de la demande régit évidemment ce marché, ne comptez donc pas revendre à bon prix le dernier best-seller à grand tirage. Après en avoir testé plusieurs, la plupart proposent un montant unitaire allant de 0,15€ à 2€. Si, malgré ce tarif dérisoire, vous souhaitez poursuivre le processus, il faudra vous armer de patience pour procéder à l'enregistrement de chaque ouvrage via le scan du code barre du livre ou saisir manuellement le code, sans oublier le conditionnement pour l'expédition.

Si vous renoncez à cette transaction, d'autres options (simples et de proximité) donneront une nouvelle vie à vos livres. Je citerai, par exemple, un don à une association, une maison de retraite, un CCAS... ou tout simplement une "boîte à livres" (on en trouve presque à chaque coin de rue, y compris en zone rurale). J'ai remis récemment plusieurs livres à gros caractères à un EHPAD et l'accueil fut très chaleureux !

Ce marché du livre d'occasion peut aussi s'avérer pertinent sous l'angle de l'achat (je l'ai moi-même pratiqué). Vérifiez néanmoins que le prix total payé (avec les frais d'envoi) ne dépasse pas le prix d'un livre neuf !



**Une boîte à livres à
DIJON**

Joël MORIGOT

Une suggestion, une réaction ?



retraitecureuils@outlook.com

On a coutume de dire que la retraite est une nouvelle vie. Ce n'est pas Renzo PAPUCCI qui dira le contraire. La preuve...

"Les RetraitÉcureuils" : Renzo, peux-tu nous décrire en quelques mots ton parcours en Caisse d'Épargne ?

Renzo PAPUCCI : Originaire du Territoire de Belfort, j'ai débuté en 1974 à la Caisse d'Épargne de Montbéliard comme guichetier. Quelques années plus tard, la Caisse d'Épargne de Charolles, à la recherche d'un comptable, m'a recruté. C'est ainsi que je suis arrivé en Bourgogne. Dès lors, je n'ai plus jamais quitté les services administratifs jusqu'à mon départ en retraite, fin 2010. Ce sont les différentes fusions des Caisses d'Épargne qui m'ont amené jusqu'à Dijon après la courte vie de la Caisse d'Épargne Morvan Charolais.

Comment as-tu découvert l'apiculture ?

Peu d'années avant la retraite, ma curiosité m'a amené à visiter une exploitation apicole. Là, j'ai découvert le monde des abeilles, comment est extrait le miel. L'apiculteur disait que son métier le passionnait, qu'il était proche de la nature et que tout le monde pouvait installer une ruche chez lui. C'est alors que, peu à peu, a germé en moi l'idée que l'apiculture de loisir pourrait devenir mon hobby lorsque viendrait le temps libre.

On imagine que devenir apiculteur ne se fait pas en un claquement de doigts ?

Effectivement, j'ignorais tout de l'apiculture, je ne connaissais personne qui aurait pu me conseiller. Je ne savais pas par où commencer... Avant de me lancer dans l'aventure, je me suis donc énormément documenté sur le sujet. Lors de mes tâtonnements, j'ai découvert, à Dijon, un rucher école. Une matinée par semaine, des cours y sont dispensés



Renzo PAPUCCI en "tenue de combat" car, même si les abeilles ne sont pas agressives de nature, il est préférable de se protéger.

avec visites sur le terrain dans le but d'initier les novices à la conduite d'un rucher en une saison. Après maintes recherches, j'ai fini par trouver un terrain susceptible d'accueillir quelques ruches. En un an, j'avais réuni toutes les conditions pour me lancer dans l'aventure. J'ai donc acheté mes trois premiers essaims et tout le matériel nécessaire pour installer correctement mes abeilles, les soigner et récolter le miel.

Très succinctement, comment se déroule une "saison" ?

La visite de printemps entame la saison. Cette opération a pour but de retarder l'essaimage car en avril, dans nos régions, les immenses cultures de colza provoquent quasi systématiquement l'essaimage, même si l'apiculteur s'évertue à casser les cellules royales après s'être assuré que la reine est toujours à l'intérieur de la ruche.

De mai à juillet, peuvent se succéder des récoltes de différentes essences. A partir de début août, je ne prélève plus rien dans la ruche. Dès lors, le nectar que rapportent les abeilles sert à constituer leurs provisions pour l'hiver suivant.

En septembre, la floraison du lierre leur apporte les ressources suffisantes. Après les récoltes, il faut penser à la prophylaxie. Faire les traitements adéquats est indispensable pour éliminer les varroas, minuscules acariens produisant un ravage de grande ampleur si on les laisse proliférer. En hiver, lorsqu'il fait froid, je mets à profit cette période pour nettoyer l'intérieur des ruches vides afin d'éviter l'apparition de maladies. C'est à cette période que ce travail un peu fastidieux est le plus facile à réaliser. En effet, la propolis et la cire, matières très collantes en été, deviennent, par temps froid, cassantes ce qui facilite le nettoyage.

Quelles conclusions tires-tu de ces quelques années d'expérience ?

Cela fait maintenant une douzaine d'années que je pratique l'apiculture de loisir. Elle m'a permis de découvrir un monde inconnu, intéressant, une activité que je peux réaliser à mon rythme, seul, proche de la nature. Il faut être patient, observateur, ne pas se décourager et apprendre de ses échecs. L'apiculture est devenue pour moi un loisir passion, un peu addictif, qui me pousse allègrement vers l'avant malgré les années !

Propos recueillis le 01/10/2024



Pour contacter Renzo PAPUCCI
renzo-papucci@orange.fr
 07 86 48 01 85

Vous aussi, partagez vos passions !

 retraitecureuils@outlook.com

Dans notre n°5 (Janv. 2022), Michel MAUFFREY avait relaté son expérience, après son départ en retraite en 2005, de Délégué du Procureur au Tribunal Judiciaire de VESOUL pendant 10 ans. Mais il n'y a pas que cela...

En 2012, au cours d'une de mes formations à l'École de la Magistrature à PARIS, nous avons abordé, avec mes collègues, le "Stage de citoyenneté", non mis en place à VESOUL. J'avais évoqué ce point avec le Procureur de la ville et il m'avait demandé de lui soumettre un projet de statut associatif ainsi que le contenu d'une journée de stage.

Après en avoir discuté avec deux de mes collègues, également Délégués du Procureur, nous rédigeons alors le projet de statuts de ce qui deviendra l'association *CITOYEN 70*. Nous prenons également contact avec le Maire de VESOUL qui salue cette initiative particulièrement opportune face à la multiplication des incivilités constatées dans la ville. Il nous propose de mettre à notre disposition, gratuitement, un local à la Mairie pour permettre l'accueil des stagiaires. Un psychologue reconnu par le Tribunal Judiciaire est contacté, il nous fait part de son soutien et accepte d'intervenir à chaque stage pendant deux heures.

Nous élaborons ensuite le programme des stages dont la vocation est de faire prendre conscience du risque pénal encouru (gravité particulière de l'acte, peines prévues par la loi et conséquence de la récidive) et nous décidons que les stages se dérouleront sur une journée, organisée ainsi :

- En matinée, accueil des stagiaires par les membres de l'association, puis présence de ceux-ci pendant une heure trente, au Tribunal, pour assister à une séance publique correctionnelle de manière à leur faire



**Michel MAUFFREY accompagnant
"l'avocat allant plaider"
(près du Tribunal de VESOUL)**

prendre conscience de ce à quoi ils échappent grâce à ce stage.

Ensuite, retour en salle pour évoquer la question du casier judiciaire, suivi d'une sensibilisation forte sur le thème de la récidive avec échanges libres entre les stagiaires et les intervenants de l'association.

- Après la pause-déjeuner (celui-ci n'étant pas pris en commun), il est prévu l'intervention du psychologue durant deux heures suivie de celle de l'association "France Victimes", une structure présente dans chaque Tribunal Judiciaire, l'objectif étant d'expliquer ce que sont les droits des victimes d'infractions, sachant qu'un auteur peut aussi être victime (ou pourra l'être).

- En fin de journée, le programme prévoit que le stage se clôture par la délivrance d'une attestation valant paiement du stage (200€) qui faisait l'objet de la réquisition du Procureur.

Ce programme-type étant ainsi défini, celui-ci et le projet de statuts sont remis au Procureur, qui valide alors l'ensemble de nos travaux. Les statuts de l'association *CITOYEN 70* sont déposés à la Préfecture de VESOUL et sont enregistrés le 25 avril 2013.

Les premiers stages ont lieu début 2014 suivant l'ordre du jour établi et ce, sans difficultés particulières hormis cette petite anecdote : n'étant pas encore suffisamment "rodés", et ne disposant pas de la synthèse du dossier pénal, nous avons convoqué au même stage deux antagonistes tous deux mis en cause dans un même dossier, l'un se présentant pour tentative de vol et l'autre pour menace de mort avec arme. Après un échange houleux ponctué de "noms d'oiseaux", nous avons su remettre de l'ordre dans la suite de la journée qui s'est passée sans autres incidents. Ouf !

En 2019, devant le phénomène croissant des violences, y compris conjugales, le Procureur en poste nous a demandé d'intégrer des stages spécifiques pour ces deux délits. Nous nous sommes adaptés à ce type d'infractions en faisant participer un avocat et la Gendarmerie en lieu et place de la session au Tribunal.

Fin 2023, l'association avait organisé 82 stages et reçu 843 participants. L'activité se révèle, hélas, exponentielle puisque, pour la seule année 2024, 17 stages ont été organisés avec la participation de 194 stagiaires. Les trois membres de l'association *CITOYEN 70* sont toujours en poste, le Président étant un major retraité de la Gendarmerie, le Vice-président un capitaine, également retraité de la Gendarmerie, et moi-même en tant que Trésorier. Comme vous pouvez le constater, dans le pénal, "quand on aime, on ne compte pas !"

Michel MAUFFREY

***Vous êtes engagé(e) dans une association, une action, un projet ?
Faites-nous en part !***



retraitecureuils@outlook.com

La prochaine Assemblée G^{ale} de notre Section Régionale aura lieu le 17 avril prochain à CHALON-SUR-SAÔNE (71). Serge PERRIER, notre correspondant départemental, a pris en charge la préparation de cette journée. Il nous dit tout (ou presque) !

Première ville de Saône-et-Loire avec près de 50 000 h, devant la préfecture MÂCON, CHALON-S/SAÔNE bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à proximité de DIJON (70 km) et de LYON (120 km). Depuis 2012, la ligne LGV Rhin-Rhône l'a mise à 3h de STRASBOURG, 2h30 de PARIS et 1h de LYON.

La Saône divise la ville en deux bras qui enserrant l'île Saint-Laurent, au bord de laquelle se trouve son port de plaisance. CHALON a parfaitement intégré ce cours d'eau dans ses projets d'urbanisme. Chaque année, des dizaines de milliers de croisiéristes accostent à CHALON. Ils peuvent ainsi découvrir le centre-ville ou encore le Port Nord, ancien site industriel en cours de reconversion.

On ne détaillera pas ici tout ce qu'il est possible de voir et de faire à CHALON, cette page n'y suffirait pas. À savoir, néanmoins : l'été, les bords de Saône se transforment : concerts, restauration, marchés, animations, sports... et une grande guinguette se déploie sur les deux rives. On pourrait aussi évoquer son carnaval, un événement exceptionnel, ou encore son festival "CHALON dans la rue"...

L'identité de Chalon est non seulement fluviale mais aussi viticole par la Côte chalonnaise, terre riche en appellations de grands crus... à des prix "abordables" ! Labellisée "Ville d'Art et d'Histoire", la ville natale de Nicéphore Niépce, est considérée comme le berceau de la photographie. Les participants à notre A.G. pourront s'en rendre compte !



L'île Saint-Laurent, enserrée par les deux bras de la Saône"

Serge PERRIER, notre correspondant pour la Saône-et-Loire et cheville ouvrière de cette journée nous livre son regard sur CHALON

Les Louhannais, dont je fais partie (même si je ne suis pas originaire de la région puisque mes racines sont normandes), vont le plus souvent à LONS-LE-SAUNIER quand ils ont besoin des services qui ne sont disponibles que dans une plus grande ville que LOUHANS. Personnellement, je préfère me rendre à CHALON-SUR-SAÔNE, bien que ce soit un peu plus loin.

Je trouve la ville plus moderne, plus dynamique (les franc-comtois ne m'en voudront pas, je l'espère !). J'aime bien me promener sur les bords de Saône, ils sont bien aménagés et incitent à la promenade. Le centre ville et ses rues aux visages variés sont sympas. Les commerces et les restaurants sont encore nombreux malgré les deux grands centres commerciaux implantés au Nord et au Sud de la ville.

Dans ce centre historique, j'apprécie particulièrement les places de l'Hôtel de ville et de Beaune et, évidemment, l'île Saint Laurent. J'ai découvert l'endroit où se trouvait l'ancien site de Kodak dont beaucoup de Chalonnais parlent encore. Une entreprise emblématique de la ville puisqu'elle a employé jusqu'à 3000 salariés entre 1960 et début 2000, quand elle a été "liquidée". Aujourd'hui, le site s'appelle SAÔNEOR. CHALON poursuit sa dynamique !



Serge PERRIER

Demandez le programme !

9 h : Accueil des participants - Hôtel IBIS Europe - CHALON S/SAÔNE.

De 9 h à 12 h30 : Assemblée Générale, pour les adhérent(e)s.

De 10 h à 12 h : Visite guidée (gratuite) du centre historique de CHALON S/SAÔNE, pour les accompagnants.

À partir de 12 h30 : Déjeuner à l'Hôtel IBIS (pour tous).

15 h : Visite guidée (gratuite) du Musée de la photographie Nicéphore NIÉPCE (pour tous).

Ils nous ont rejoints

Bienvenue à nos nouveaux adhérents !*

Le dernier trimestre n'est guère propice à l'enregistrement de nouvelles adhésions, celles-ci étant souvent différées au début de l'année suivante.

À cet égard, n'hésitez pas à inciter les retraité(e)s non-adhérent(e)s à nous rejoindre !

** depuis notre précédente édition*

Ne les oublions pas

Jeannine SIMON (97 ans), veuve de Pierre SIMON, décédée le 24/10/2024.

Michel BALIZET (68 ans), décédé le 08/11/2024.

Jean-Claude GAUDISSERT (78 ans) décédé le 19/11/2024.

NB : Cette rubrique ne recense que les décès dont nous avons eu connaissance. Elle est donc potentiellement incomplète ou actualisée avec retard.

La vie de la "Fédé"

Visite du "Valmy", le nouveau Siège de la C.E.B.F.C.



Une partie des membres du Conseil Fédéral Régional autour de Fabien CHAUVE, membre du Directoire, et Philippe CLIQUET.

À l'issue de leur réunion du 15 octobre dernier, les membres du Conseil Fédéral Régional de notre Fédération de Retraités ont eu la chance de visiter le nouveau Siège de la C.E.B.F.C., sous la conduite du Chef de projet Philippe CLIQUET. Pendant près de deux heures, celui-ci a commenté non seulement les détails de cette superbe réalisation architecturale, mais aussi l'esprit (pour ne pas dire la philosophie) de ce projet d'envergure qui s'est achevé en mai dernier avec le déménagement et le regroupement de tous les services administratifs de la C.E.B.F.C. jusqu'alors disséminés sur plusieurs sites (cf. n°16 - Octobre 2024). Au-delà de l'aspect purement immobilier, ce sont les modalités de travail, très innovantes, qui ont impressionné nos "visiteurs" ainsi qu'un accueil très chaleureux !



Michel OUTREY et Fabien CHAUVE

Signature d'une Convention de partenariat

La visite du Siège a été suivie par la signature d'une Convention de partenariat entre la C.E.B.F.C. et notre Section régionale de la Fédération des Retraités Caisse d'Épargne. En paraphant cette Convention, Fabien CHAUVE, membre du Directoire de la Caisse et Michel OUTREY, Président de notre Section régionale, ont contractualisé pour trois ans les relations entre nos deux entités, (modalités de soutien de la C.E.B.F.C. à l'égard de notre Association, engagements de notre part vis-à-vis de la Caisse, etc.). Une façon de resserrer un peu plus les liens qui nous unissent et qui témoignent de l'attachement réciproque entre les actifs et les retraités de l'Écureuil !

Les futurs retraités nous intéressent !

Joël MORIGOT est intervenu le 19 septembre lors de la session de préparation à la retraite organisée par la C.E.B.F.C. pour les futurs retraités, comme le prévoit la Convention de partenariat. Le but est de faire connaître notre Fédération et ses activités afin de susciter des adhésions. Le *baby boom* est bel et bien passé, le nombre de retraités diminue, ce qui posera de plus en plus de problèmes pour développer ou maintenir, notre base d'adhérents. Le prochain rendez-vous est planifié pour le premier trimestre 2025.



Prochaine parution : Avril 2025

Lettre d'information de la Fédération des Retraités Caisse d'Épargne - Section Bourgogne - Franche Comté.

Responsable publication : Michel OUTREY - 3, Le Frahy - 70440 SERVANCE

Courriel du journal : retraitecureuils@outlook.com

Diffusion aux adhérents de la F.N.R.C.E. - Section B.F.C.

Impression : Imprimerie VIDONNE - 21121 FONTAINE-LES-DIJON

Ont participé à ce n° : Roger CHÊNE, Michel MAUFFREY, Joël MORIGOT, Michel OUTREY, Renzo PAPUCCI, Serge PERRIER.

Maquette et mise en page : Roger CHÊNE.

Illustrations : pixabay (p 1 & 2), M.-N. OUTREY (p 3), J. MORIGOT (p 4), R. PAPUCCI (p 5), M. MAUFFREY (p 6), Tuul et B. MORANDI (p 7), R. CHÊNE, L. DREVON et J. MORIGOT (p 8).